

**Anonyme**  
***O DOCTOR... BEATE AUGUSTINE***  
[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.252]

© Jean Duron, 2020,  
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

SOURCE

Anonyme, à 5, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.252), partition, ms, 352 x 220 mm, f. 205<sup>v</sup>-206<sup>v</sup>, F-Pn/ Rés Vma ms 571

(fin du 2<sup>e</sup> système et 3<sup>e</sup> système du f. 205<sup>v</sup> ; f. 206 en entier ; 1<sup>er</sup> système du f. 206<sup>v</sup>)

DATATION – PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater ce motet.

UTILISATION LITURGIQUE

Saint Augustin. Vêpres.

Voir aussi, en changeant le prénom, le commun des docteurs.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

**sol2,sol2,sol2,ut1,fa3 / bc**

Cette disposition chorale à cinq parties peut s'exécuter avec quatre voix d'enfants soutenues par un pupitre de voix d'hommes. L'ensemble est accompagné par une basse continue.

NOTES SUR LE TEXTE

Antienne à Magnificat.

TEXTE & TRADUCTION

O doctor optime, Ecclesiae sanctae lumen, beate Augustine,  
divinae legis amator, deprecare pro nobis filium Dei.  
Amen.

*O tres excellent Docteur, lumiere de la sainte Eglise,  
bienheureux Augustin amateur de la divine loy, suppliez pour  
nous le Fils de Dieu.*

(traduction : Michel de Marolles, *Le Breviaire  
romain [...] en latin et en françois*, partie d'esté,  
Paris, Sébastien Huré et Frédéric Léonard, 1659,  
p. LXXIX.)

ÉDITION MODERNE

Antoine Boesset, *Sacred Music, Part 1 : Motets and Hymns*, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010,  
p. 84-89.